

## BUREAUX DIRECTS

### BONANJO

BP. 109 - Douala, Face palais  
Tél: +237 233 42 22 / 699 30 27 13  
douala.bonanjo@chanasassurances.com

### MAKEPE

BP. 109 - Douala, Parcours vita  
Tél: +237 233 47 11 60  
douala.makepe@chanasassurances.com

### GAROUA

BP. 1373 - Garoua, à côté de LAKING Textile  
Tél: +237 222 27 18 45  
garoua@chanasassurances.com

### YAOUNDE - MFOUNDI

BP. 253 - Yaoundé, Face camair co  
Tél: +237 222 45 00 / 698 70 85 01  
yaounde@chanasassurances.com

### AKWA

BP. 109 - Douala, Immeuble ex-SOCAR  
Tél: +237 233 42 74 43  
douala.akwa@chanasassurances.com

### NSAM

BP. 253 - Yaoundé, Face station Gulfin  
Tél: +237 222 45 00 / 698 70 85 01  
yaounde@chanasassurances.com

## AGENTS GENERAUX

### BAFOUSSAM : BD2 ASSURANCES SARL

BP : 1039 - Tamja à côté de MTN Cameroon  
Tél: +237 699 47 02 82 / 677 77 16 49  
bd2assurances@gmail.com

### DOUALA : F. PECH ASSURANCES

BP : 5927 - Bonapriso, Rue Afcodi  
Tél: +237 233 42 39 62 / 233 42 39 24  
pechagentchanas@hotmail.com

### DOUALA : RT ASSURANCES SARL

BP : 3042 - Face lycée d'Akwa Douala  
Tél: +237 679 50 59 02 / 699 84 78 84  
rtampe0@gmail.com  
rtassurances1@gmail.com

### LIMBE: TCHITOS ASSURANCES SARL

BP : 719 - Half mille, face PMUC  
Tél: +237 233 33 28 89 / 677 75 22 55  
tchitoassurance@yahoo.com  
tchitos.ag@chanasassurances.com

### YAOUNDE : ESSPO ASSURANCES SARL

BP : 13270 - Carrefour NKOMO  
Tél: +237 222 30 78 36 / 673 17 25 10  
yeneessouma@yahoo.fr

### DOUALA : DIKO'S ASSURANCES SARL

BP : 4810 - Face Lycée Polyvalent de Bonabéri  
Tél: + 237 233 47 11 60 / 679 50 56 26  
njini.susan18@yahoo.com  
mbubrandon800@gmail.com

### YAOUNDE : P.A. NLONGBVOUO ASSURANCES SARL

BP : 6754 - Tropicana, avant NDI Samba supérieur-Immeuble Takam  
Tél: +237 679 50 78 02 / 694 18 62 51  
nlong.patrice@gmail.com

### DOUALA : RT ASSURANCES SARL

BP : 3042  
Tél: +237 2679 50 59 02  
rtampe0@gmail.com  
romual.tampe@chanasassurances.com

### NKONGSAMBA : NTCHANTCHA ASSURANCES SARL

BP : 35 - Rue Admin. face boulangerie Paternon  
Tél: +237 699 70 74 48 / 679 16 82 08  
ntchatchaagchanas@gmail.com

### NGAOUNDERE : BEN OUMAR ASSURANCES SARL

BP : 680 - A côté de la pharmacie de la gare  
Tél: +237 670 66 08 61  
benoumarsarl@gmail.com

### ABONG MBANG : REUSSITE ASSURANCES SARLU

BP : 97 - ABONG MBANG  
Tél: +237 695 34 58 26  
reussiteassurancessarlu@gmail.com

# Chanas Assurances S.A.

Société Anonyme au Capital de 6.051.116.000 de FCFA  
Entreprise régie par le Code des Assurances



Chanas Assurances SA Officiel



www.chanasassurances.com



## Votre service d'indemnisation En 24H Chrono

Le risque maîtrisé, l'avenir assuré

## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le QUICK PAYMENT AUTO (QPA) est le service d'indemnisation rapide de Chanas.

C'est une prestation offerte gratuitement aux assurés "auto" de Chanas S.A, qui leur permet désormais de bénéficier de leur indemnisation en 24 heures dès accord sur l'offre de règlement faite.

## COMMENT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE?

- Avoir souscrit à un contrat automobile en payant entièrement la prime correspondante. \*Bénéficiaire de l'une des garanties suivantes: Défense recours, avance sur recours assistance à la réparation, Dommages tierce collision, Dommages tous accidents.
- Etre impliqué dans un accident de la voie publique survenu en territoire camerounais avec dégâts uniquement matériels.
- Etre en possession d'un PV de constat contradictoire de police ou de gendarmerie d'huissier ou amiable (exigence facultative pour les assurés en dommages tierce collision ou Dommages tous accidents)
- Avoir subi un préjudice dont le montant est inférieur ou égal à 1 000 000 FCFA

## CONDITIONS RELATIVES AU TIERS RESPONSABLE

Au moment du sinistre,

- Le véhicule adverse doit être assuré par une compagnie du marché camerounais de l'assurance

- Cette compagnie ne doit pas avoir fait l'objet de mesures de retrait, publié ou non, d'agrément ou d'Administration provisoire

- Le véhicule du tiers responsable ne doit pas être un véhicule assuré par une compagnie étrangère, ni un tramway

## COMMENT FONCTIONNE LE QPA?

En cas d'accident vous rendre le plus tôt possible auprès de notre point QPA, munis des pièces requises où vous êtes reçus par un Gestionnaire QPA qui prend votre déclaration de sinistre, vérifie votre éligibilité à la prestation QPA, puis confie votre réclamation à l'expert sur place. Ce dernier oriente votre véhicule au check point QPA où un expert détermine le montant de votre préjudice suivant les règles de l'art.

Sur la base du montant fixé après expertise, le Gestionnaire tenant compte des clauses contractuelles vous présente une offre de règlement sur laquelle vous marquez votre accord et obtenez paiement ou prise en charge sous 24 heures.

## EXPERTISE

L'expert accomplit sa mission en toute indépendance et produit une fiche de chiffrage des dommages qu'il signe et remet au gestionnaire.

La fiche d'expertise validée par Chanas Assurances SA est présentée à l'assuré sous la forme d'une offre d'indemnité. En cas d'accord de l'assuré, Chanas Assurances SA a 24 heures pour mettre la disposition du client soit un chèque d'indemnisation ou une lettre de prise en charge auprès d'un garagiste. avant la prise en charge.

NB: Toutefois, pour la garantie RC avec avance sur recours, CHANAS, s'assure au préalable de l'absence totale de responsabilité de son assuré dans le sinistre avant la prise en charge.

## AVANTAGES DE LA PRESTATION

- Déclaration du sinistre et expertise gratuite du véhicule sur place;
- Indemnisation en 24 heures (dossier complet) ;
- Gain de temps considérable pour l'assuré dont l'indemnisation n'est pas assujettie à l'exercice préalable d'un recours qui impliquerait un temps de 60 jours voire plus (dans certains cas);
- Temps d'immobilisation du véhicule réduit ;
- La prestation ne requière pas de prime (gratuite).

Offre soumise à conditions.